

Ecole à journée continue et formation à Moutier

Dans sa propagande mensongère, MoutierPlus prétend que l'Ecole à journée continue ne sera plus possible à Moutier. Il affirme aussi qu'une délocalisation des filières de formation dans le canton du Jura serait inévitable si la ville partait dans le Jura. Nouveaux mensonges.

Conformément à la loi jurassienne et aux engagements formels du Gouvernement et du Parlement jurassien, l'école à journée continue sera maintenue à Moutier en cas de transfert de la ville. Le canton du Jura n'a aucune possibilité de revenir sur ses engagements à ce propos. Quant au CEFF, il sera maintenu à Moutier et bénéficiera d'un transfert de filière du canton du Jura. Celui-ci a d'ailleurs renoncé en 2016 à construire le 2^e bâtiment prévu à la rue de l'Avenir à Delémont pour se garder la possibilité de l'implanter à Moutier !

Tout cela est confirmé, mais les antiséparatistes répètent le contraire. Berthold Brecht disait : « Qui ne connaît la vérité n'est qu'un imbécile. Mais qui, la connaissant, la nomme mensonge, celui-là est un criminel ! »

Il n'empêche que, jusqu'au moment où il a été dûment dénoncé et contredit par les faits, le mensonge peut faire des dégâts. Il appartient donc aux autorités responsables de rectifier le tir. Celles du Jura ne manquent pas de le faire malgré le brouhaha que tentent d'imposer les probernois. Nous démentirons tous ces gens en déposant un grand OUI dans les urnes.

André Roth, Moutier